

Café Relais AAPG 2027 Etape 1

Dernières modifications
et discussion libre

Venez nous poser
directement vos questions



Café-Relais

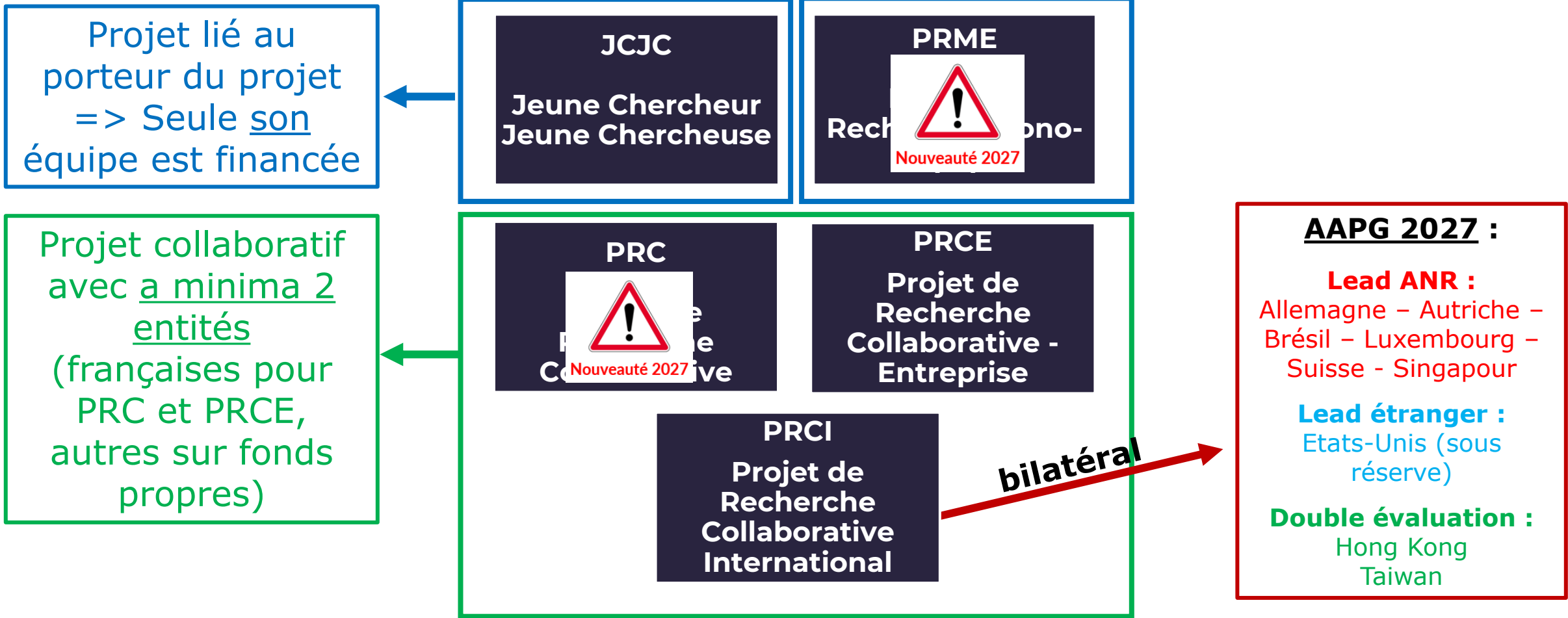
Nouveautés de l'Appel à Projets Générique ANR – AAPG 2027

UGA
Mathilde GIRARD
Stéphanie THEULÉ

Grenoble INP - UGA
Delphine AUTRAN-CLAVAGNIER

Les instruments de l'AAPG

► 5 instruments de financement



Etape 1 –PRCE et PRCI

Pas de dépôt de projet en étape 1 pour les PRCE et PRCI, mais **enregistrement d'intention obligatoire sur le site de dépôt IRIS**



Si pas d'enregistrement en étape 1, pas de dépôt possible en étape 2

PRCE : pas obligatoire d'avoir déjà une entreprise lors de l'étape 1, mais il est recommandé d'avoir au moins commencé à prendre des contacts

PRCI :

- Modalité « ANR *Lead Agency* » : enregistrement du projet auprès de l'ANR dès l'étape 1
- Modalité « Agence Etr *Lead Agency* » : pas d'enregistrement du projet en étape 1
=> *suivre le calendrier de l'agence étrangère partenaire*
- « Hors modalité *Lead Agency* » : enregistrement du projet auprès de l'ANR dès l'étape 1

L'évaluation de l'AAPG

Evaluation :

En 2026, 57 axes de recherche :

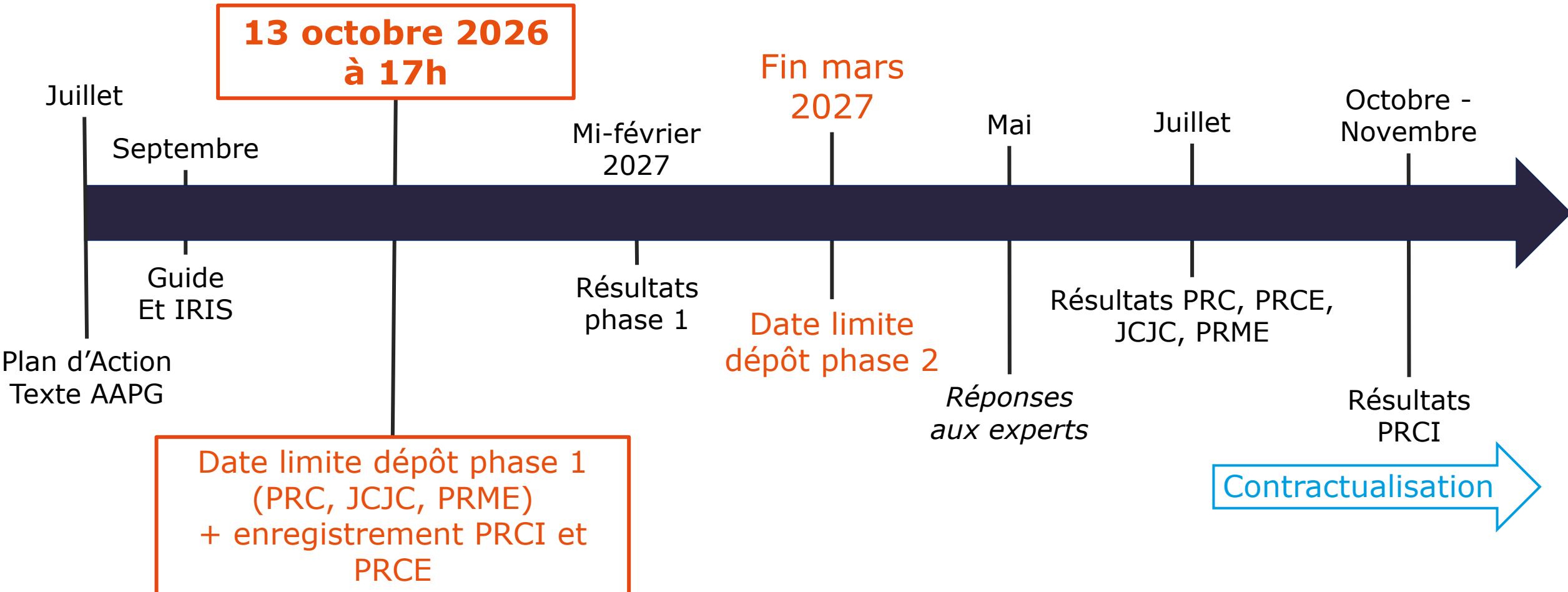
- 38 axes de recherche présentés au sein de 7 domaines disciplinaires
- 19 axes de recherche correspondent à des enjeux transversaux

À chaque axe de recherche correspond un comité d'évaluation scientifique (CES).

➡ Attention au choix de l'axe/CES



AAPG 2027 : Calendrier



Nouveautés AAPG 2027 – PRC

Nouveaux critères d'éligibilité pour le PRC :

Tout projet PRC doit inclure a minima deux partenaires et répondre à **au moins l'une de ces 3 caractérisations** :

- inclure **un jeune chercheur ou une jeune chercheuse** (= attendus de l'instrument JCJC) comme responsable scientifique d'un partenaire

ET / OU

- inclure un **partenaire international** (sur fonds propres)

ET / OU

- inclure **un partenaire socio-économique**
(ex : association, fondation, collectivité, ESPIC, GIE...)
(société commerciale : sur fonds propres)

Caractérisation du partenariat

Votre partenariat comprend un :

☐ Partenaire étranger

☐ Partenaire socio-économique

☐ Partenaire « Jeunes chercheuses - jeunes chercheurs »

Nouveautés AAPG 2027 – PRME

Nouvelle stratégie pour le PRME : Levier vers Horizon Europe

Financement d'un.e chercheur.se fédérant une équipe autour d'un projet à ambition remarquable, dans une perspective **d'orienter sa stratégie de recherche vers les appels européens**

Nouveau critère d'éligibilité pour le PRME :

Tout coordo d'un projet PRME financé à l'AAPG 2027 **s'engage à déposer une candidature à un appel européen** pendant la durée du projet PRME et jusqu'à un an max après fin du projet :

- en tant que coordinateur/trice, WP leader ou responsable scientifique de partenaire ;
- sur l'ensemble des appels de l'ERC, les instruments Marie-Curie « MSCA Doctoral Networks » et « MSCA Staff Exchanges », les instruments des piliers 2 et 3, les AAP de recherche des autres directions générales de la CE

Comment ? Une preuve de dépôt à l'un de ces appels listés et selon un des rôles spécifiés, devra être fournie à l'ANR, preuve conditionnant le versement de l'aide au projet PRME.

Nouveautés AAPG 2027 – PRCE

Fast-track CIFRE (PRCE)

Procédure simplifiée pour les sociétés commerciales partenaires d'un projet PRCE souhaitant solliciter le financement d'une thèse CIFRE.

➡ Si le projet PRCE est sélectionné pour financement au titre de l'AAPG 2027, l'ANRT ne procédera pas à une seconde évaluation scientifique du dossier. Le financement de la thèse CIFRE s'appuiera sur l'évaluation scientifique réalisée par le comité d'évaluation de l'AAPG.

Nouveautés AAPG 2027 – Nombre de dépôts

Limitation du nombre de dépôts : suite à la hausse du nombre de dépôts :

- Un.e responsable scientifique ou coordinateur **ne peut pas déposer plus de 2 projets** (précédemment : 3 projets) dans un appel 2027 (AAPG et FRAL)



Un.e déposant.e peut donc être au plus :

- une fois coordinateur/trice et
une fois responsable scientifique de partenaire
OU
- deux fois responsable scientifique de partenaire

**À l'AAPG et au
FRAL 2027**

- En année N, un coordinateur de projet devra attendre **2 ans** avant de pouvoir être de nouveau coordinateur (*ex : si projet obtenu en coordo en 2025-2026, pas de redépôt en tant que coordo en 2027*)

Attention : c'est l'année d'obtention du projet qui compte, pas la date de fin du projet.

Autres nouveautés AAPG 2027

Introduction de la notion de TRL/SRL» (*Information non prise en compte dans l'évaluation*)

Veuillez sélectionner la ou les échelles applicables à votre projet, y compris en prévisionnel en fin de projet

- ☐ SRL
- ☐ TRL
- ☐ SRL et TRL
- ☐ Aucune des deux échelles n'est applicable

Déclaration de tout usage d'un outil à base d'IA générative en précisant s'il a servi à la rédaction, à l'analyse de l'état de l'art ou à l'idéation. (*Information non prise en compte dans l'évaluation*)

- ☐ Nous avons utilisé une IA à des fins d'idéation
- ☐ Nous avons utilisé une IA à des fins d'aide à la rédaction (traduction et reformulation notamment)
- ☐ Nous avons utilisé une IA à des fins d'aide à la constitution ou analyse de l'état de l'art
- ☐ Nous n'avons utilisé aucune IA, ni à des fins d'idéation, ni d'aide à l'état de l'art ou d'aide à la rédaction

Nouveauté AAPG 2027 - Plateforme CV

❄ Applications du portail appelsprojetsrecherche.fr



LES APPELS A PROJETS

Consultez les appels à projets et à candidatures du portail.



MON ESPACE

Consultez et mettez à jour votre profil.



MES DÉPÔTS

Préparez et suivez vos candidatures.



MES ÉVALUATIONS

Consultez les projets que vous devez évaluer et saisissez vos rapports.



MES PROJETS EN SUIVI

Consultez et complétez les fiches de reporting scientifique associées à vos projets en suivi.

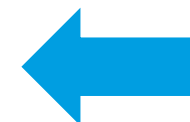
Nouveautés AAPG 2027 – Outil de budget UGA – Grenoble INP – UGA

Nouvel outil commun d'aide au budget :

Outil de calcul de budget UGA et Grenoble INP - UGA AAPG 2027

Choix de la tutelle gestionnaire
(menu déroulant)

Merci de choisir une tutelle gestionnaire



**Bien penser à choisir
la tutelle gestionnaire
pour que les coûts
s'affichent**

Instrument (menu déroulant)

Merci de choisir un instrument

Acronyme projet

Durée projet (menu déroulant)

/!\ Minimum 42 mois pour un projet avec contrat doctoral
/!\ Attention aux durées des PRCI qui peuvent être imposées (cf. texte de l'appel)

Aide demandée étape 1
(se complète automatiquement)

Montant à indiquer dans l'onglet Partenariat sur IRIS

DONNÉES À REMPLIR POUR LE DÉTAIL DES CALCULS

PERSONNEL PERMANENT SANS FINANCEMENT DEMANDÉ

Personnels permanents UGA

Pour savoir comment calculer le nombre de personnes.mois :

Cliquez ici

Catégorie	Coût mensuel chargé moyen	% de temps de recherche	Nombre de personne-mois	Coût total
-----------	------------------------------	----------------------------	----------------------------	------------

RÉCAPITULATIF (se complète automatiquement) À reporter sur la plateforme IRIS en étape 2

Personnels		
	(pers.mois)	(€)
Permanents	0	0 €
Non permanents <u>sans</u> financement demandé	0	0 €

Rappel des changements 2026, toujours en vigueur

1. Nouveau cycle d'évaluation des PRCE (en étape 1 : PRCE = uniquement enregistrement d'intention de dépôt sur IRIS : nom du coordinateur, titre et résumé *a minima*; pas de document scientifique requis à cette étape)
2. Passage à la forfaitisation pour les instruments JCJC et PRME
3. Révision des catégories de dépenses
4. Allègement du contrôle des dépenses
5. Accélération de la contractualisation



ANR TOUR à Grenoble jeudi 24 septembre 2026 - MACI

Objectif : rencontrer les représentants de l'ANR (ouvert à tout le site grenoblois)

Sur inscription uniquement
<https://bit.ly/4wYDQkc> -> lien dans le chat

Programme prévisionnel :

- **Matin :** Plan d'action 2027 (Nouvelles mesures, instruments, calendrier, etc.) - plénière en amphithéâtre
- **Après-midi :** 3 ateliers :
 - **Atelier JCJC :** Réussir sa candidature et se projeter après (ERC, etc.)
 - **Atelier Partenariats public/privé :** PRCE, LabCom, Chaires industrielles
 - **Atelier Instruments ANR & ouverture européenne :** Financements ANR liés à l'Europe, encouragement et soutien au dépôt de projets européens ou internationaux (MRSEI, Jetons MRSEI, PRCI-PRC...)

Les webinaires de l'ANR

À partir du lundi 7 septembre 2026 et tout au long de l'année (disponibles en replay) :
<https://les-rendez-vous-de-l-anr-2026.anr.fr/programme-des-webinaires>

- **7 septembre, 10h-12h** : webinaire "Quoi de neuf à l'ANR ?"
- **8 septembre, 14h-16h** : webinaire "Les engagements de l'ANR"
- **15 septembre, 14h-16h** : webinaire "Les outils de dépôt"
- **16 septembre, 14h-16h** : webinaire "Le règlement financier"
- **17 septembre, 14h-16h** : webinaire "Préparer l'étape 1 de l'AAPG"
- **22 septembre, 10h-12h** : webinaire "RGPD et collaborations internationales"
- **22 septembre, 14h-16h** : webinaire du département Sciences humaines et sociales
- **23 septembre, 10h-12h** : webinaire "Les appels public-privé"
- **28 septembre, 14h-16h** : webinaire "Les actions tournées vers l'international"
- **30 septembre, 10h-12h** : webinaire du département Environnement, Ecosystèmes et Ressources Biologiques
- **30 septembre, 14h-16h** : webinaire du département Numérique et Mathématiques
- **1er octobre, 14h-16h** : webinaire du département Biologie Santé
- **3 novembre, 14h - 15h30** : webinaire "La politique science ouverte de l'ANR"

Accompagnement AAPG 2027

Expertise de vos responsables administratifs et financiers (et de vos gestionnaires) pour vous accompagner.

Documents ANR disponibles sur la page d'accueil de la plateforme IRIS

Services d'accompagnement RePSO à votre disposition pour :

- accompagnement au dépôt (en nous prévenant le plus tôt possible, a minima 10 jours avant la date limite de dépôt)
- répondre à toute question dont vous n'aurez pas trouvé la réponse dans les documents fournis ou auprès de vos responsables administratifs et financiers.

Contact UGA:
dgdriv-proposals@univ-grenoble-alpes.fr



Contact Grenoble INP - UGA :
drive.projetsnationaux@grenoble-inp.fr

Accompagnement AAPG 2027

Pensez à informer vos responsables administratifs et financiers ainsi que nos services une fois que le dépôt est effectué

Contact UGA:
dgdriv-proposals@univ-grenoble-alpes.fr

Contact GrenobleINP - UGA :
drive.projetsnationaux@grenoble-inp.fr

Accompagnement AAPG 2027

Questions

Contact UGA:
[dgdriv-proposals
@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:dgdriv-proposals@univ-grenoble-alpes.fr)

Contact Grenoble INP - UGA :
[drive.projetsnationaux
@grenoble-inp.fr](mailto:drive.projetsnationaux@grenoble-inp.fr)

Diapos supplémentaires

Unité de service Ingénierie de projet - RePSO



Objectif :

Offrir aux chercheurs un accompagnement renforcé dans la préparation et la mise en œuvre de leurs projets

1. Offre mutualisée sur les actions de 'pré-montage'
2. Accompagnement renforcé (notamment l'aide à la rédaction)
3. Offre coordonnée sur le montage administratif et financier (du fait des spécificités de gestion de chaque établissement)
4. Offre mutualisée en management de projets pour les projets de grande envergure

Pôle Montage de projets

VEILLE

COMMUNICATION

RESEAUTAGE

MONTAGE:

financier, technique et administratif

Gestion UGA - Gestion INP

Pôle Management et Gestion de projets

MANAGEMENT
projets collaboratifs
européens

MANAGEMENT
projets en
coordination (hors
collaboratifs européens)
(PIA, ERC,...)

1-Simplification : Cycle d'évaluation PRCE

Accélération du cycle d'évaluation et de sélection des projets PRCE

Etape 1 : PRCE = uniquement enregistrement d'intention de dépôt sur IRIS (avec le nom du coordinateur, titre et résumé *a minima*)

- Aucun document scientifique attendu à l'étape 1
- Invitation automatique à déposer un dossier complet en étape 2 (sous réserve d'éligibilité)

Evolution vers un cycle *court* : 6 mois entre le dépôt du projet (Etape 2) et la contractualisation

2-Simplification : forfaitisation JCJC et PRME

Pour l'édition 2026 : test sur 2 instruments mono-bénéficiaires

L'ANR forfaitise l'aide allouée pour les établissements publics pour les instruments PRME et JCJC

!! Le budget n'est pas fixé par l'ANR

Forfaitisation = justification simplifiée avec un livrable attendu : rapport scientifique

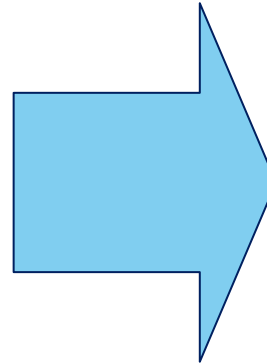
Appréciation/Evaluation à travers le rapport scientifique de la réalisation effective et complète du projet

✱ Pour plus d'info : Webinaires ANR « La simplification » et « Quoi de neuf à l'ANR » en replay

3- Simplification : révision des catégories de dépenses

Catégories de dépenses actuelles (5)

- ✓ Personnel
- ✓ **Matériels et instruments**
- ✓ **Bâtiments et terrains**
- ✓ Prestation de service
- ✓ **Frais généraux non forfaitisés**



Nouvelles catégories (4)

- ✓ Personnels (à recruter CDD)
- ✓ **Equipements** (coûts d'ACHAT, selon le seuil de l'établissement gestionnaire, location, installation)
- ✓ Prestations de service, PI
- ✓ **Autres frais** (missions, colloques, petits matériels, consommables...)

*Pas de suppression de dépenses éligibles,
seuls les noms des catégories changent !*

✱ Pour plus d'info : Webinaire
ANR« Règlement financier » en
replay

4-Simplification : allègement du contrôle des dépenses

Pour tous les projets actifs au 1^{er} septembre 2025

Contractualisation

- Budget validé par comité d'évaluation

Echéancier de versement de l'ANR

ANNÉE N

N + 1

N + 2

N + 3

**FIN DE
PROJET**

10%

20%

20%

20%

30%

Fongibilité des dépenses
Toujours informer l'ANR

Solde

- Relevé de dépenses
- Certificat de clôture
- Justification scientifique

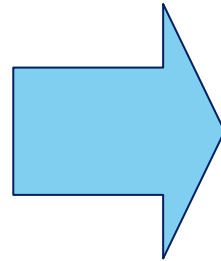
5- Simplification : Phase de contractualisation

Pour l'AAPG 2026

Situation actuelle

- ✓ En cas d'ajustement financier : mise à jour de l'acte attributif (AF) par le porteur (4-5 pages)
- ✓ Acte attributif avec l'aide allouée et son AF

Echanges ANR-
Etablissement avant
contractualisation



Situation future

- ✓ Contractualisation directe : AF automatiquement actualisée en cas d'ajustement financier par les comités d'évaluation
- ✓ Suppression de l'acte attributif (AF) (phase d'un mois max post attribution)
- ✓ Suppression de l'AF en annexe des actes attributifs
- ✓ Souplesse totale pour le porteur pour réajuster les dépenses du budget alloué (suppression des limites de fongibilité tout en maintenant la limitation à 50% max de prestation)

Contractualisation
directe

✱ Pour plus d'info : Webinaire
ANR« Règlement financier » en replay